

Province de Québec
Municipalité de Val-Racine
Mardi, le 11 mars 2025

Le conseil de la municipalité de Val-Racine siège en séance régulière, ce 11 mars 2025 à 19 h 00, au 2991, chemin St-Léon et sont présents : M. Éric Morency qui préside la séance comme maire-suppléant et les conseillers suivants : M. Doris Rousseau, Mme Geneviève Beaulieu, M. Serge Delongchamp et Mme Frédérique Vachon et M. Sylvain Bergeron.

M. Pierre Brosseau est absent.

Assiste également à la séance, Mme Chantal Grégoire, directrice générale et greffière-trésorière.

2025-058

ORDRE DU JOUR

Il est proposé **Mme Geneviève Beaulieu**
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**
Et résolu unanimement,

Que l’ordre du jour soit adopté en laissant la section "varia" ouverte.

Adoptée

2025-059

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par **Mme Frédérique Vachon**
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**
Et résolu unanimement,

D’adopter le procès-verbal du 4 février 2025.

Adoptée

2025-060

PROJET FRR VOLET 4 – BÂTIMENT DE SERVICE ET SANITAIRE –
AGRANDISSEMENT DU PARC

Nous attendons une soumission pour un bâtiment de 18 pieds X 24 pieds au lieu de 18 pieds X 30 pieds auprès de deux entrepreneurs. Alors nous allons reporter au 20 avril prochain, le dépôt de notre demande financière.

2025-061

SOGETEL POUR L’INSTALLATION D’UNE TOUR DE
COMMUNICATIONS SITUÉE SUR LE LOT P-6 383 212,
MUNICIPALITÉ DE VAL-RACINE

ATTENDU QUE Sogetel projette l’installation d’un système d’antennes de radiocommunication et de radiodiffusion sur le territoire de la Municipalité de Val-Racine;

ATTENDU QUE Sogetel s’est entendue avec le propriétaire, Monsieur Claude Turcotte concernant le lot P-6 383 212 pour la construction d’une tour de type autoportante de 70 mètres sur leur terrain ;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette procédure, un avis favorable relatif à l'emplacement proposé pour l'installation de systèmes d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion sur le territoire municipal est requis ;

ATTENDU QUE la procédure de CPC-2-0-03 d'Industrie Canada s'applique à l'installation de systèmes d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion, laquelle procédure sera suivie en bonne et due forme ;

ATTENDU QUE la loi sur la radiocommunication (Loi fédérale) outrepassa toute réglementation municipale qui pourrait empêcher l'installation de tours de communication sur son territoire ;

ATTENDU QUE le site visé constitue le site de moindre impact pour la municipalité ainsi que selon les contraintes liées à l'ingénierie du réseau existant de Sogetel;

Il est proposé **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **Mme Frédérique Vachon**
Et résolu unanimement,

QUE la Municipalité est favorable au projet d'implantation d'un système d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion, soumis par Sogetel, et projeté sur le lot P-6 383 212 selon le plan de Sogetel portant le titre « Annexe A - Plan de l'immeuble »

Adoptée

2025-062

ASSURANCE FQM -REEMPLACEMENT DE DEUX PANNEAUX ÉLECTRIQUES-SOUMISSION

Attendu que nous avons eu un rapport de notre assureur FQM assurance afin que nous procédions au remplacement de nos deux panneaux électriques (PP-1) au centre communautaire ainsi que faire les mises à terre des conduits de propane au garage et dans la salle communautaire;

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

D'octroyer le contrat à Philippe Mercier Inc selon la soumission datée du 10 février 2025 au montant de 3 646.72 \$ non prévu au budget 2025.

Adoptée

2025-063

CORRESPONDANCES

La directrice générale dépose la correspondance en date du 4 février 2025.

- ❖ **Invitation – Colloque :** La MRC invite à participer au colloque « Ensemble pour une région 100% attractive », qui se tiendra le 26 mars 2025 de 13h à 17h au Centre sportif de Lac-Mégantic (salle Bestar). Aucun membre présent ne peut y participer. Nous attendons la réponse du maire, Pierre Brosseau.
- ❖ **Rapport annuel de la MRC du Granit, l'année 2024**
Mardi le 29 avril 2025 de 5 à 7 à la salle des Chevaliers de Colomb à Lac-Mégantic. M. Serge Delongchamp et M. Éric Morrency veulent s'inscrire.

2025-064

L'ÉCHO DE FRONTENAC – CAHIER SPÉCIAL D'HABITATION DU 11 AVRIL 2025

Attendu que l'Écho de Frontenac publiera un cahier spécial sur l'Habitation -Rénovation, une vitrine exclusive sur les services et tendances de la région;

Il est proposé **M. Sylvain Bergeron**
Appuyé par **M. Doris Rousseau**
Et résolu unanimement,

De mettre la même publication que l'an passé et la bonifiant avec nos nouveautés au coût de 581 \$ plus les taxes.

Adoptée

2025-065

FONDATION MAISON LA CINQUIÈME SAISON : SOLLICITATION POUR UNE AIDE FINANCIÈRE. UN DON SYMBOLIQUE ET SIGNIFICATIF DE 5 \$ PAR CITOYEN.

Attendu que la Fondation Maison La Cinquième Saison demande une contribution de 5 \$ par citoyen;

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Appuyé par **Mme Frédérique Vachon**
Et résolu unanimement,

De verser une contribution de 920 \$ pour 2025.

Adoptée

2025-066

CAMP DE JOUR – ENJEUX

ATTENDU QUE la Municipalité sort complètement de son champ de compétence municipale en offrant un service de camp de jour ;

ATTENDU QUE l'organisation des camps de jour par les municipalités n'est pas une obligation municipale ;

ATTENDU QUE malgré cela, la majorité des municipalités offrent des camps de jour estivaux ;

ATTENDU QUE ces camps de jour municipaux sont animés par des jeunes moniteurs et monitrices de 14 à 17 ans en moyenne ;

ATTENDU QUE les municipalités dispensant des services de camp de jour à l'ensemble des enfants sont assujetties à l'application de la Charte et qui donne l'obligation à l'accès aux services adaptés de ces camps de jour pour les enfants différents ;

ATTENDU QUE considérant tous ces besoins, les municipalités ont de plus en plus de difficultés à répondre aux enjeux de façon sécuritaire ;

ATTENDU également que les demandes d'accompagnements pour les enfants à besoin particuliers physique ou psychologique sont en nette croissance d'année en année ;

ATTENDU QUE l'absence de soutien financier pour offrir des mesures d'accommodements appropriés aux enfants, plusieurs municipalités envisagent de mettre fin à leur offre de camps de jour tout simplement en privant ainsi l'ensemble des enfants de ce service ;

ATTENDU QUE la lettre de la FQM du 10 juin 2024 demandant d'agir à la ministre des Affaires municipales et en appui à celle-ci ;

Il est proposé par **Mme Frédérique Vachon**

Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**

Et résolu unanimement,

QUE le préambule soit une partie intégrante de la présente résolution;

QUE la Municipalité de Val-Racine soutienne la demande déposée par la FQM auprès de la ministre des Affaires municipales, le 10 juin 2024 et propose les actions suivantes ;

CONSTITUER, à court terme, un comité réunissant les parties concernées afin d'examiner en profondeur les enjeux liés aux camps de jour municipaux, dans l'optique d'une meilleure adaptation de ce service par le ministère de l'Éducation ;

METTRE en priorité la création d'une mesure financière dédiée spécifiquement aux camps de jour ;

QUE cette résolution soit acheminée, à la FQM, à la ministre des Affaires municipales, au ministre de l'Éducation et à toutes les municipalités du Québec.

Adoptée

2025-067

LISTE DES COMPTES DU 11 MARS 2025

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**

Appuyé par **Mme Frédérique Vachon**

Et résolu unanimement,

D'adopter la liste de comptes totalisant 102 129,79 \$ en référence aux chèques no 202500077 à 202500134 et d'autoriser la directrice générale/greffière-trésorière à effectuer le paiement des comptes identifiés sur la liste datée du 11 mars 2025.

Adoptée

2025-068

PÉRIODE D'INFORMATION

Aucun public.

2025-069

VOIRIE : TECQ PROGRAMMATION 2025 - CHEMIN DE LA FORÊT-ENCHANTÉE

-Notre reddition a été acceptée pour la TECQ 2019-2024, ce matin le 11 mars 2025.

-Nous sommes toujours en attente d’une confirmation du MAMH pour l’approbation de notre programmation 2024-2028 mais notre dossier est déjà en traitement.

-Lors de la réception de cette approbation du MAMH, il restera une étape : la demande de modification du règlement d’emprunt no 319 au MAMH.

-En parallèle, nous allons recevoir de EXP un appel d’offres pour solliciter des laboratoires et octroyer le contrat à celui-ci en avril.

2025-070

VOIRIE : TECQ - CONTRAT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA CHAUSSEE ET DU PAVAGE DU CHEMIN DE LA FORÊT-ENCHANTÉE

Attendu que nous avons reçu cinq soumissions conformes :

1.	Lafontaine et Fils	665 000.00 \$
2.	Excavation Gagnon et Frères	711 097.95 \$
3.	Groupe Colas Québec inc	415 090.77 \$ montant corrigé 772 632.46\$
4.	Les Pavages Beauce	851 026.55 \$
5.	Cité Construction TM	950 525,92 \$

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Et résolu unanimement,

D’octroyer le contrat à Lafontaine & Fils Inc, conformément à la demande publique de soumission no SHE-24010161-A1 au montant de 665 000 \$; la soumission devient le contrat.
Que les travaux seront payés via le programme TECQ et par l’emprunt autorisé par le règlement no 319.

Que ce contrat est conditionnel à l’approbation de la programmation TECQ 2024-2028 et la modification du règlement d’emprunt no 319 par le MAMH.

Adoptée

2025-071

VOIRIE – CAMIONNETTE -PANNE 6 MARS 2025

Finalement la panne est causée par la même pièce que l’an passé, le module électrique de la pompe à essence.

Les coûts à prévoir sont une facture de Dallaire pour une fusible et de Remorquage Daigle et Fils Enr. pour le remorquage.

Adoptée

2025-072

VOIRIE -DÉBUT DE LA PROCÉDURE D’EMBAUCHE 2^E HOMME

Nous continuons les démarches et si nous devons republier dans le journal de l’Écho de Frontenac, on le fera.

2025-073

BAIN NATURE – FRR VOLET 3 – CONTRAT MARCHES AU BOIS

Il est proposé **Mme Frédérique Vachon**
Appuyé par **M. Doris Rousseau**
Et résolu unanimement,

D’octroyer le contrat à Marches au bois selon la soumission datée du 27 février 2025 pour au montant de 5 100 \$ plus les taxes pour la fabrication de : l’arche, la bibliothèque, panneau de présentation du bain de nature avec la carte du boisé, les 5 panneaux d’interprétation ainsi que les poteaux du garde-corps jusqu’à l’arche.

Adoptée

2025-074

FORMATION DU COMITÉ DE DÉMOLITION D’IMMEUBLES

Attendu que la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002) exige que la municipalité nomme trois membres du conseil au sein d’un comité afin d’autoriser ou refuser les demandes de démolition et d’exercer tout autre pouvoir que lui confère le règlement no 313 relatif à la démolition d’immeubles;

Il est proposé **M. Doris Rousseau**
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**
Et résolu unanimement,

De nommer les membres du conseil suivants jusqu’à la fin de leur mandat lors de l’élection de novembre 2025 :

- Pierre Brosseau, maire comme président
- Frédérique Vachon, conseillère
- Geneviève Beaulieu, conseillère
- Secrétaire, c’est d’office l’inspecteur en bâtiment et environnement.

Adoptée

2025-075

ACTIVITÉS SPORTIVES OU DE COMPÉTITION DANS LES MUNICIPALITÉS DU SECTEUR -RESPONSABLE

Attendu que nous avons reçu une description du mandat pour l’engagement d’une ressource pour organiser des activités de compétition;

Il est proposé par **M. Doris Rousseau**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

D’accepter la description du mandat qui a été déposée.

Adoptée

2025-076 SYSTÈME D’ALARME INCENDIE – MISE AUX NORMES

Attendu que nous avons reçu un prix à l’heure pour la mise aux normes de nos installations d’alarme incendie selon le rapport d’inspection annuelle daté du 5 septembre 2024 ;

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Et résolu unanimement,

D’accepter l’offre de DG Électriciens avec un taux à l’heure jusqu’à concurrence de 4 500 \$.

Adoptée

2025-077 RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ÉMIS

La directrice dépose pour le rapport du mois de février 2025.

2025-078 ATELIER DE TRAVAIL

Aucun atelier en mars, nous allons plutôt débiter l’atelier du 1^{er} avril prochain à 18h15.

2025-079 BONS COUPS

- La fin de la séance à 20h38
- Un mot dans le Mini-Val pour remercier Stéphane Parent pour l’entretien de la patinoire
- L’entretien de nos chemins cet hiver, féliciter nos chauffeurs à la fin de la saison

2025-080 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

2025-081 FERMETURE DE L’ASSEMBLÉE

Mme Geneviève Beaulieu propose la fermeture de la séance, il est 20h40.

Éric Morency
Pro-Maire

Chantal Grégoire
Directrice générale
et greffière-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2025-062, 2025-064, 2025-065, 2025-067, 2025-070, 2025-073, 2025-075 et 2025-076.
